

Voici le cadeau de WADAGNI pour Porto-Novo

(LE MAIRE DE PORTO-NOVO ET LES POPULATIONS APPRÉCIENT)

La capitale béninoise s'apprête à bénéficier d'importants travaux d'assainissement, de voirie et d'infrastructures scolaires. À travers le lot PAPVS-POR, plusieurs axes stratégiques de Porto-Novo sont concernés par un vaste programme d'aménagement.



HUITIÈME MANDATURE DU CES

P. 05 - 08



Bio Tchané installe le Conseil départemental de l'Alibori et exhorte les conseillers à l'action

La Cour constitutionnelle valide le nouveau règlement intérieur

TROPHÉES TOP 100 2026

P. 07

Elie Constantin Hounzandji distingué « Talent en Or »



JEUNESSE ET LOISIRS À PORTO-NOVO

P. 02



L'he Charlemagne Yankoty lance un tournoi de jeu de piques ce jour à Ouando

MODE BÉNINOISE

P. 04



Mlle Moudiath Sanni veut imposer la marque « SANN » au Bénin et au-delà

JEUNESSE ET LOISIRS À PORTO-NOVO

L'he Charlemagne Yankoty lance un tournoi de jeu de piques ce jour à Ouando

Le comité d'organisation du tournoi de jeu de piques parrainé par l'honorable Yankoty Charlemagne annonce le lancement officiel de cette compétition, prévu ce vendredi 28 août 2026 à 15 heures, à la piscine municipale de Ouando, à Porto-Novo.

Placée sous le signe de la convivialité, du divertissement et de la promotion des talents de la jeunesse, cette initiative entend offrir aux jeunes de la capitale une occasion de se retrouver autour d'une activité ludique et fédératrice.

À travers ce tournoi, le comité d'organisation souhaite également mettre en lumière la vision de l'ho-

norable Yankoty Charlemagne en faveur de l'épanouissement de la jeunesse porto-novienne. Son parrainage témoigne de son engagement à soutenir les initiatives qui favorisent la cohésion sociale, les loisirs sains et la participation des jeunes à la vie communautaire.

Le comité d'organisation invite les populations, notamment les jeunes, à prendre part massivement à cette cérémonie de lancement et à apporter leur soutien à cette initiative.

Le rendez-vous est donc pris ce vendredi 28 août à 15 heures à la piscine municipale de Ouando pour le lancement officiel du tournoi.



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
 (RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
 +229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
 +229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
 +229 01 96 13 84 84

100 JOURS DE GOUVERNANCE DANS LA CONTINUITÉ

Voici le cadeau de Romuald WADAGNI pour Porto-Novo

(Le maire de Porto-Novo et les populations apprécient)

La capitale béninoise s’apprête à bénéficier d’importants travaux d’assainissement, de voirie et d’infrastructures scolaires. À travers le lot PAPVS-POR, plusieurs axes stratégiques de Porto-Novo sont concernés par un vaste programme d’aménagement.

Les 100 premiers jours de gouvernance du président Romuald WADAGNI sont placés sous le signe de la continuité de l’action publique et de la poursuite des investissements structurants. À Porto-Novo, cette dynamique se traduit notamment par la mise en œuvre du lot PAPVS-POR, un projet qui touche plusieurs axes majeurs de la capitale.

Le procès-verbal de remise des sites des travaux indique que le projet est confié à IRRIGA MED SARL, avec une mission de contrôle assurée par le groupement CIRA SAS/OTD. Le financement est assuré par la BAD et l’AGTF.

Au total, le programme prévoit 9 507 mètres linéaires de collecteurs et 8 802 mètres linéaires d’aménagement de voirie, avec des revêtements en pavés et en bitume selon les différents axes.

Un cadeau qui touche plusieurs artères de Porto-Novo

Ce programme ne concerne pas un seul quartier. Il couvre plusieurs axes stratégiques de la ville, avec des itinéraires qui relient des carrefours, marchés, établissements scolaires, infrastructures publiques et grands axes de circulation.

Le CEG Akpassa également bénéficiaire

À cette importante composante routière et d’assainissement s’ajoute un volet consacré aux infrastructures sociocommunautaires. Le CEG Akpassa est notamment concerné par un programme de réhabilitation comprenant la construction de modules de salles de classes de type R+1, la fourniture de mobiliers scolaires, la réhabilitation des salles existantes, l’assainissement de la cour intérieure et la construction d’un mur de clôture.

Le projet prévoit également des blocs de latrines à quatre cabines, dont un bloc destiné aux personnes à mobilité réduite, ainsi que des kits de lavage des mains.

Pour les populations, ces investissements constituent une réponse concrète aux besoins en matière de mobilité, d’assainissement et d’amélioration des infrastructures scolaires. Du côté de la municipalité, ces travaux sont également perçus comme une contribution importante à la modernisation progressive de Porto-Novo.

LE DÉTAIL DU « CADEAU » DE WADAGNI À PORTO-NOVO

EP 11 : Carrefour Sadognon – Grand Marché – Marie Tokpa

Le projet prévoit l’aménagement de l’axe reliant le carrefour Sadognon au Grand Marché et à Marie Tokpa. Cet itinéraire traverse des zones particulièrement fréquentées de la capitale et constitue un axe important



pour la circulation et les activités commerciales.

EP 15 : RNIE 1 – Palais de Glace – Carrefour Gbinkouè – Église catholique de Gbodjè – Rails

Le collecteur EP 15 concerne un axe stratégique allant de la RNIE 1 au Palais de Glace, en passant par le carrefour Gbinkouè, l’Église catholique de Gbodjè jusqu’aux Rails.

Cet axe fait partie des tronçons prévus avec un revêtement en bitume, sur un linéaire d’aménagement de 2 567 mètres.

EP 14 : Carrefour Djlado – Centre Bertin Casse – Station Octogone – Boulevard du Cinquantenaire – CEG Djègan-Kpèvi

Le collecteur EP 14 couvre également un important corridor urbain. Il relie le carrefour Djlado, le Centre Bertin Casse, la station Octogone, le Boulevard du Cinquantenaire et le CEG Djègan-Kpèvi.

Sur cet axe, le programme prévoit 1 665 mètres d’aménagement de voirie, avec un revêtement en pavés.

Q : Rue 6 – Bassin de rétention d’eau de Tokpota

– PAM Tokpota – Rocate – Complexe scolaire La Pertinence – Carrefour Louho

Le collecteur Q concerne un autre itinéraire majeur de Porto-Novo, allant de la Rue 6 au bassin de rétention d’eau de Tokpota, en passant par le PAM Tokpota, la Rocate, le complexe scolaire La Pertinence, jusqu’au carrefour Louho.

Ce tronçon représente 2 430 mètres d’aménagement de voirie, avec un revêtement en bitume.

Porto-Novo, au cœur de la continuité

Avec ces différents chantiers, c’est une partie importante du réseau urbain de Porto-Novo qui est appelée à connaître une transformation. Voiries, drainage, assainissement et infrastructures scolaires sont ainsi réunis dans un même programme.

Pour ses 100 premiers jours à la tête du Bénin, Romuald WADAGNI offre donc à Porto-Novo un cadeau à forte portée sociale et urbaine. Un cadeau que le maire de Porto-Novo et les populations peuvent apprécier, au regard de l’impact attendu sur la mobilité, l’assainissement et le cadre de vie.

Emeric Joël ALLAGBE

MODE BÉNINOISE

Mlle Moudiath Sanni veut imposer la marque « SANN » au Bénin et au-delà



À bâtons rompus avec la promotrice de la marque de vêtements « SANN », Mlle Moudiath Sanni

Dans l’univers de la mode béninoise, de jeunes créateurs se distinguent par leur talent, leur audace et leur volonté de valoriser le savoir-faire local. Parmi eux, Mlle Moudiath Sanni, promotrice de la marque de vêtements « SANN », nourrit de grandes ambitions pour son entreprise. À travers plusieurs collections déjà réali-

sées pour hommes et femmes, la jeune entrepreneure entend faire de sa marque une référence aussi bien au Bénin qu’à l’international.

Une passion transformée en marque
Passionnée par la mode et la création vestimentaire, Moudiath Sanni a progressivement donné corps à sa vision en lançant sa propre marque. « SANN » se veut une identité vestimentaire portée par la créativité, l’élégance et l’originalité.

Au fil de ses collections, la promotrice propose des modèles destinés aussi bien à la gent féminine qu’aux hommes. Une diversité qui traduit sa volonté de toucher un public large et de répondre aux différentes attentes des amoureux de la mode.

Plusieurs collections déjà à son actif

La marque SANN compte déjà plusieurs collections de vêtements. Des créations qui témoignent du chemin parcouru par sa promotrice et de son engagement à construire une identité propre à sa maison de mode.

Pour Moudiath Sanni, chaque collection constitue une nouvelle occasion d’exprimer sa créativité, de repousser ses limites et surtout de mieux faire connaître sa marque auprès du public béninois.

Conquérir le marché béninois avant l’international

L’ambition de la promotrice ne s’arrête toutefois pas aux frontières du Bénin. Mlle Moudiath Sanni rêve de voir « SANN » portée par les Béninois, mais également par une clientèle au-delà du territoire national.

Son objectif est clair : imposer progressivement la marque SANN comme une signature de la mode béninoise, capable de s’exporter et de rivaliser avec d’autres marques sur les marchés régionaux et internationaux.

Cette ambition s’inscrit également dans une volonté de contribuer au rayonnement de la mode béninoise. Pour la jeune promotrice, le talent et la créativité des jeunes du pays peuvent permettre de construire des marques fortes et durables, capables de franchir les frontières.

Une vision pour l’avenir

Avec plusieurs collections déjà réalisées et une détermination affichée, Moudiath Sanni entend poursuivre le développement de SANN. Elle mise sur la créativité, la qualité et l’innovation pour faire grandir sa marque et gagner davantage de visibilité.

À travers son parcours, la promotrice adresse également un message à la jeunesse béninoise : oser entreprendre, croire en son talent et travailler avec persévérance pour transformer une passion en véritable projet professionnel.

De ses premières collections à son ambition de conquérir l’international, Mlle Moudiath Sanni trace ainsi son chemin dans le monde de la mode. Et avec SANN, elle entend bien faire entendre une signature béninoise au-delà des frontières.

Accéder à la boutique en ligne : <https://www.sannofficial.com/>

Contact : 0190916668



HUITIÈME MANDATURE DU CES

Bio Tchané installe le Conseil départemental de l'Alibori et exhorte les conseillers à l'action

Après le Borgou, le président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané, a poursuivi sa tournée de lancement des activités des Conseils départementaux du CES. Ce jeudi 27 août 2026 à Kandi, il a officiellement lancé les activités du Conseil départemental de l'Alibori, en présence des autorités administratives, des élus locaux et des responsables de l'institution.

La tournée de proximité du président du CES se poursuit. Après l'étape du Borgou, Abdoulaye Bio Tchané, accompagné du deuxième vice-président du CES, Pascal Essou, s'est rendu dans l'Alibori pour procéder au lancement officiel des activités du Conseil départemental de l'institution.

La cérémonie, organisée à l'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil départemental du CES de l'Alibori, a réuni le coordonnateur départemental, Sero Zorobouragui, les conseillers départementaux, le préfet de l'Alibori, Ahmed Bello Ky-Samah, le maire de Kandi, les membres de la Conférence administrative départementale ainsi que plusieurs cadres du CES.

Les préoccupations de l'Alibori au cœur des échanges

À l'ouverture des travaux, le coordonnateur départemental du CES, Sero Zorobouragui, a souhaité la bienvenue à la délégation

conduite par Abdoulaye Bio Tchané. Il a réaffirmé l'engagement des conseillers départementaux à accompagner la nouvelle dynamique engagée à la tête de l'institution.

Prenant la parole à son tour, le préfet de l'Alibori, Ahmed Bello Ky-Samah, a exposé les principales réalités auxquelles son département est confronté. Situé à l'extrême nord du Bénin et partageant des frontières avec plusieurs pays, l'Alibori présente des enjeux particuliers liés notamment à sa position géographique.

Parmi les préoccupations évoquées figurent notamment l'insécurité et la transhumance. Le préfet a également relevé les conséquences du contexte sécuritaire sur certaines activités économiques et sociales.

Pour l'autorité préfectorale, le Conseil économique et social doit pouvoir jouer pleinement son rôle de relais des préoccupations des populations. Il a ainsi exprimé l'espoir de voir le CES contribuer davantage à la réflexion et à la recherche de solutions adaptées aux réalités de l'Alibori.

Bio Tchané fixe le cap aux conseillers

Face aux conseillers départementaux, Abdoulaye Bio Tchané a rappelé les ambitions de la huitième mandature et sa

volonté de faire du CES une institution davantage tournée vers l'action et les résultats.

Le président du CES est notamment revenu sur les principales priorités annoncées depuis son accession à la tête de l'institution. Il a souligné que plusieurs initiatives étaient déjà engagées, notamment l'adoption du nouveau règlement intérieur et le lancement du processus d'élaboration du Plan stratégique 2027-2031.

S'adressant directement aux conseillers départementaux de l'Alibori, Abdoulaye Bio Tchané les a invités à faire preuve de disponibilité, de responsabilité et d'engagement dans l'exercice de leur mission.

« Chaque jour, par votre engagement, vous ferez rayonner notre institution, le CES », a-t-il déclaré.

Le président du CES a également insisté sur les nouvelles responsabilités découlant des réformes introduites dans la loi organique de l'institution. Pour lui, ces évolutions doivent se traduire par une présence plus efficace du CES sur le terrain et par des contributions concrètes au développement des départements.

« Le CES départemental, c'est pour faire avancer davantage les sujets de développement du département », a-t-il

rappelé.

Une institution appelée à se rapprocher davantage des populations

La rencontre a également permis au président Abdoulaye Bio Tchané et au deuxième vice-président, Pascal Essou, d'apporter des éclaircissements aux participants sur les réformes intervenues au niveau du Conseil économique et social et du Médiateur de la République.

Une séance d'échanges avec les conseillers départementaux a ensuite permis d'aborder leurs préoccupations, ainsi que différentes questions relatives au fonctionnement du Conseil départemental de l'Alibori.

La cérémonie s'est achevée par une photo de famille réunissant les différentes parties prenantes.

Avec cette étape de Kandi, Abdoulaye Bio Tchané poursuit la tournée engagée dans les départements pour installer et lancer les activités des Conseils départementaux du CES. À travers cette démarche, la huitième mandature entend renforcer la proximité de l'institution avec les territoires, mieux recueillir les préoccupations des populations et faire du CES un acteur davantage connecté aux réalités du développement local et national.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

AU-DELÀ DU BAIN DE FOULE À PARAKOU

Une leçon de management public du président Romuald Wadagni

Vu de l'extérieur, on ne voit qu'une marée humaine. Vu sous l'angle d'un manager public, on découvre plutôt une véritable leçon de gouvernance de terrain. Les récentes immersions du président Romuald Wadagni à Parakou illustrent trois pratiques managériales particulièrement efficaces.

1. Le management par déambulation

Sortir des bureaux et s'affranchir des filtres bureaucratiques permet de capter les signaux faibles directement à la source. Aller à la rencontre des citoyens, observer leur quotidien et échanger avec eux constituent une forme d'écoute active portée à son paroxysme.

1. L'agilité relationnelle

Humaniser la fonction présidentielle, c'est aussi savoir réduire la distance entre l'autorité publique et les citoyens, en s'affranchissant, lorsque les circonstances le permettent, des protocoles trop rigides.

Rompre avec la distance institutionnelle peut contribuer à désamorcer la défiance et à créer un capital de

confiance immédiat. Le contact direct devient alors un véritable outil de management et de gouvernance.

1. L'alignement territorial

Marquer une présence forte sur le terrain, notamment dans les espaces où se jouent l'économie réelle et la cohésion nationale, permet de mieux comprendre les réalités vécues par les populations.

En politique comme en entreprise, la performance ne se pilote pas uniquement derrière un écran ou depuis un bureau. Elle se construit également au contact du terrain, au plus près des réalités et des attentes des citoyens.

Au-delà du simple bain de foule, les déplacements du président Romuald Wadagni à Parakou peuvent ainsi être perçus comme l'expression d'une approche pragmatique de la gouvernance : écouter, comprendre, dialoguer et agir. Une méthode qui, loin des postures de salon, rappelle qu'un responsable doit aussi savoir aller vers ceux qu'il dirige.

Alexandre DEHOINDJI



TROPHÉES TOP 100 2026

Elie Constantin Hounzandji distingué « Talent en Or »

Le Chef du Centre des Impôts des Petites Entreprises 1 de Porto-Novo appelle la jeunesse à l'excellence

Une nouvelle reconnaissance pour les talents béninois. Le vendredi 7 août 2026, l'Agence Euphoria Afrikimpact a organisé la 16^e édition des Trophées Top 100, une cérémonie dédiée à la célébration des talents et personnalités qui contribuent au rayonnement de l'Afrique.

Au nombre des personnalités distinguées figure Constantin Elie Z. D. Hounzandji, Chef du Centre

des Impôts des Petites Entreprises (CIPE 1) de Porto-Novo. Il a reçu le trophée « Talent en Or 2026 », une distinction qui vient saluer son engagement et son parcours professionnel.

À l'issue de la cérémonie, le récipiendaire a partagé ses impressions et livré un message à l'endroit de la jeunesse africaine. Pour lui, la réussite passe notamment par le sérieux, la discipline et l'application dans le travail.

« La jeunesse doit s'appliquer dans son travail pour

révéler l'Afrique », a-t-il souligné, invitant les jeunes à cultiver l'excellence et à donner le meilleur d'eux-mêmes dans leurs différents domaines d'activité.

Cette distinction vient ainsi mettre en lumière le parcours d'un cadre engagé et rappelle l'importance de la reconnaissance des compétences et des talents qui œuvrent quotidiennement au développement du Bénin et du continent africain.

Emeric Joël ALLAGBE



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La Cour constitutionnelle valide le nouveau règlement intérieur

Le Conseil économique et social (CES) dispose désormais d'un nouveau cadre réglementaire pour encadrer son fonctionnement. La Cour constitutionnelle a déclaré conforme à la Constitution, ce jeudi 27 août 2026, l'intégralité du nouveau règlement intérieur de l'institution, à travers la décision DCC 26-007.

Réunie en audience plénière à Cotonou sous la présidence du Professeur Cossi Dorothé Sossa, la haute juridiction a examiné le texte transmis par le président du CES, Abdoulaye Bio Tchané. La saisine de la Cour était intervenue le 21 août 2026, soit au lendemain de l'adoption du règlement révisé par les conseillers du CES, réunis en séance plénière le 20 août dernier.

Un vote largement majoritaire

Avant de se prononcer sur le fond, la Cour constitutionnelle a vérifié la régularité de la procédure ayant conduit à l'adoption du nouveau règlement intérieur. La loi organique du CES exige, pour toute modification du règlement, une majorité des deux tiers des conseillers.

Sur les 21 conseillers que compte l'institution, 18 ont approuvé le nouveau texte lors de la séance plénière du 20 août. Un résultat qui dépasse largement le seuil légal requis et qui a permis à la Cour de retenir la recevabilité de la saisine.

Aucune réserve sur la conformité constitutionnelle

Après l'examen des différentes dispositions du règlement intérieur, la Cour

constitutionnelle a conclu à leur conformité avec la Loi fondamentale. Les Sages ont notamment procédé à leur contrôle au regard des dispositions constitutionnelles applicables au fonctionnement des institutions de la République.

Aucune réserve n'a été formulée sur le fond. La décision DCC 26-007 vient ainsi sécuriser juridiquement le nouveau règlement intérieur du CES et ouvre la voie à son application dans le cadre de la huitième mandature.

Un nouveau cadre pour la 8^e mandature

Cette validation constitue une étape importante dans le processus de modernisation du Conseil économique et social. Le nouveau règlement intérieur doit désormais

servir de référence pour l'organisation des travaux, les procédures internes et le fonctionnement de l'institution au cours de sa huitième mandature.

La décision de la Cour constitutionnelle sera officiellement notifiée au président du CES avant sa publication au Journal officiel, dernière étape administrative devant consacrer l'entrée en vigueur des nouvelles règles.

Avec cette validation constitutionnelle, le CES consolide ainsi son nouveau dispositif institutionnel et peut poursuivre ses missions dans un cadre réglementaire désormais sécurisé.

L'Emblème du Jour

DECISION DCC 26-007 DU 27 AOÛT 2026

La Cour constitutionnelle,

Saisie par lettre en date à Cotonou du 21 août 2026, enregistrée à son secrétariat, à la même date, sous le numéro 0930/124/REC-26, par laquelle le président du Conseil économique et social (CES), soumet à la Cour, aux fins de contrôle de conformité à la Constitution, le règlement intérieur de ladite institution ;

VU la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par les lois n°2019-40 du 07 novembre 2019 et n°2025-20 du 17 décembre 2025 ;

VU la loi n°2022-09 du 27 juin 2022 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle, telle que modifiée par la loi n°2025-18 du 25 juillet 2025 ;

VU le règlement intérieur de la Cour constitutionnelle ;

Ensemble les pièces du dossier ;

Où messieurs Vincent Codjo ACAKPO et Michel ADJAKA en leur rapport ;

Après en avoir délibéré ;

Considérant que sur le fondement des dispositions des articles 123 de la Constitution, telle que modifiée et complétée par les lois n°2019-40 du 07 novembre 2019 et n°2025-20 du 17 décembre 2025 et 20 de la loi n°2024-26 du 17 juillet 2024 portant loi organique sur le Conseil économique et social, telle que modifiée par les lois n°2026-04 du 16 mars 2026 et n°026-13 du 31 juillet 2026, le président du Conseil économique et social soumet au contrôle de conformité à la Constitution, le règlement intérieur de ladite institution, tel que modifié et adopté, en assemblée plénière, le jeudi 20 août 2026 ;

Considérant qu'aux termes des dispositions de l'article 17 de la loi n°2022-09 du 27 juin 2022 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle : « Les décisions et avis de la Cour constitutionnelle sont rendus par cinq conseillers au moins, sauf cas d'empêchement ou de force majeure dûment constaté au procès-verbal... » ;

Considérant que l'indisponibilité de messieurs Nicolas Luc A. ASSOGBA, Mathieu Gbèblodo ADJOVI, mesdames Aleyya GOUDA BACO et Dandi GNAMOU constitue un cas d'empêchement qui habilite la Cour à statuer avec seulement trois (03) de ses membres ;

Sur la recevabilité de la requête

Considérant qu'aux termes des dispositions de l'article 117 de la Constitution telle que modifiée et complétée par les lois n°2019-40 du 07 novembre 2019 et n°2025-20 du 17 décembre 2025 : « La Cour constitutionnelle statue obligatoirement sur :

- (...) ;

-les règlements intérieurs de l'Assemblée nationale, du Sénat, de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication et du Conseil économique et social avant leur mise en application, quant à leur conformité à la Constitution (...). » ;

Que de même, l'article 123 de la même Constitution dispose : « Les lois organiques avant leur promulgation, les Règlements intérieurs de l'Assemblée nationale, du Sénat, de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et du Conseil économique et social avant leur mise en application, doivent être soumis à la Cour constitutionnelle qui se prononce sur leur conformité à la Constitution. » ;

Que par ailleurs, l'article 20 de la loi n°2024-26 du 17 juillet 2024 portant loi organique sur le Conseil économique et social sus-visée, prévoit : « Sur proposition du bureau ou à la demande d'un quart des conseillers, une modification du règlement intérieur en vigueur est soumise au Conseil économique et social.

L'entrée en vigueur de cette modification est subordonnée à l'adoption de la proposition à la majorité des deux tiers des conseillers au niveau national et à la décision de conformité à la Constitution de la Cour constitutionnelle » ;

Qu'en l'espèce, il ressort du procès-verbal de la séance plénière du jeudi 20 août 2026 que la modification du règlement intérieur a recueilli les suffrages de dix-huit (18) conseillers sur un total de vingt-et-un (21), représentant plus de la majorité des deux tiers (2/3) requis par les dispositions précitées ;

Qu'il convient dès lors de déclarer la saisine du président du Conseil économique et social recevable ;

Sur la conformité à la Constitution

Considérant que l'examen du règlement intérieur du Conseil économique et social, soumis au contrôle de la haute Juridiction, révèle que toutes ses dispositions sont conformes à la Constitution ;

EN CONSEQUENCE,

Article 1^{er} : Dit que la requête du président du Conseil économique et social est recevable.

Article 2 : Dit que toutes les dispositions du règlement intérieur du Conseil économique et social, adopté en assemblée plénière, le jeudi 20 août 2026, sont conformes à la Constitution.

La présente décision sera notifiée au président du Conseil économique et social et publiée au Journal officiel.

Ont siégé à Cotonou, le vingt-sept août deux mille vingt-six ;

Messieurs Cossi Dorothé

SOSSA

Président



Conseillère pédagogique des Enseignements Maternel et Primaire
à la retraite, pieusement endormie dans le seigneur
le 16; Juin 2026 dans sa 72^{ème} année

The map illustrates the urban layout of Dapaou, showing a network of streets and key landmarks. The central intersection is labeled 'Carrefour Cinquantaire'. To the left, a road runs vertically, with '8ème Von' (8th Street) intersecting it. Further down, 'Feu Danto' (Danton Square) is marked. To the right, a road runs vertically, with 'Hôpital El Fater' and 'Hôtel Paradek' located along it. At the bottom, 'Carrefour Azohoué' and 'Carrefour Djèvali' are shown, with roads leading to 'Dangbo', 'Sakété', and 'Abogomé'. Other landmarks include 'Maison Mortuaire', 'Pharmacie Unité', 'Bar Senat Club', 'Poste de Police', 'Prison Civil', 'Terrain de Sport de l'EPP', and 'Morgue Danto'. Arrows indicate the direction of traffic flow on the roads.

Marcel Fachina FALADE

HOUE TO, TALON, ZINSOU, TOFFA,
SONOU, GOUGLA, TOZE, TCHACOUNOU,
GBEGNON, SOWESSA, ALLAGBE,
SAGBOHAN, ASSOGBA, HOUNVO,
FAGBEMI, BOKOKE, AKANGO, AZIZAH,
FALADE, ADEOSSI, HENRY, KAKPO,
BARBOZA, GNANSOUNOU, DEGUENON,
TABE, AYENA, LOPEZ, HOUNSINU,
AGONDANOU, GANDONOU, KPONDANHO,
GOMEZ, AHOUISSOUS, HOUNDAY,
MICTHOZOUNNOU



**Conseillère pédagogique des
Enseignements Maternel et primaire à la
retraite, pieusement endormie dans le
seigneur, le 16 juin 2026 dans sa 72^{ème}
année**

10h 00 : Retrait du corps à la morgue PROCI de cotonou
10h 30 : Départ pour Ouidah
13h 00 : Départ pour Porto-Novo
16h 00 : Recueillement à la maison mortuaire à Akonaboe (P/N)
20h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la defunte à Akonaboe (P/N)

08h 00 : Prières de recueillement et chants au domicile de la défunte
09h 00 : Levée du corps au domicile de la défunte
10h 00 : Messe d'enterrement à l'église saint- Paul de Dowa (P/N)
12h 00 : Inhumation
13h 00 : Réception à la maison Mortuaire

Les familles **FALADE, ADEOSSI** ainsi que les familles parentes, alliées et amies, profondément touchées par les nombreuses marques de compassion et de solidarité témoignées à l'occasion du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée

adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes
qui, par leurs prières, leurs visites, leurs messages de
réconfort, leur soutien moral, spirituel ou matériel, ainsi que
par leur présence aux côtés de la famille durant cette
douloureuse épreuve, leur ont témoigné leur affection.
Votre présence et votre soutien ont été d'un immense
réconfort et resteront gravés dans nos cœurs.
Recevez l'expression de notre profonde reconnaissance.
**Maman, repose en paix dans la lumière du Seigneur. Ton
souvenir demeurera à jamais vivant dans nos cœurs.**

**Pagne
d'enterrement**





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

100 JOURS
DE GOUVERNANCE

SON EXCELLENCE
ROMUALD WADAGNI
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MESSE D'ACTION DE GRÂCE

 MARDI
1^{ER} SEPTEMBRE 2026

 **13H00**
HEURES

 **PAROISSE
SAINT MICHEL**
DE COTONOU



Un moment de **prière** et de **gratitude** pour confier
au Seigneur le Président de la République et l'avenir
du Bénin.



L'ASSOCIATION
FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

CONTACTS
0197904640 / 0198904640 / 0144904640

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et cuisine conviviale



Luxe et confort, décor authentique



Emplacement stratégique



Groupe électrogène disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES